

Mouvement 2009
Ouverture probable du
serveur du 27/02 au
16/03

Liste d'aptitude PE
Circulaire académique
du 27/01/2009
Inscriptions sur I-prof
du 20/03 au 06/04.

Commission Retraités
Lundi 2 mars à 10 h
à la section
12 rue de la Tourette

Désobéisseurs
Action nationale le 11/03
(dans le Rhône, rassem-
blement à l'IA)
Carte des désobéisseurs sur le
site du SNUipp

Réunions infos mouvement
IUFM (salle 201) :
- Mardi 10 mars de 12 h 30 à 14 h
- Mercredi 11 mars de 12 h à 14 h

Dans les secteurs :
lieux et dates sur le site

Réunion de secteur
Anse-Neuville-Chazay
Jeudi 12/03 18 h 30
Salle de l'ancienne
poste à Quincieux

snuipp rhône

informations

n° 20 - 27/02/2009
prix : 0,15 €

édito

La mobilisation continue

*- Rassemblements avec demandes
d'entrevues devant les IEN
pour défendre les postes REP*

Mardi 3 mars : Vaulx en Velin
Jeudi 5 Mars : Vénissieux

- Mardi 10 mars

*nombreuses actions dans les secteurs
à l'initiative des collectifs
(rencontres avec les parents,
manifestations le soir, grève...)*

- Mercredi 11 mars

*la FSU proposera à l'Unitaire Education
du 2 mars, une initiative départementale
associant les personnels
de la maternelle à l'Université,
les étudiants, les parents...*

Appel du 19 mars 2009 des organisations syndicales

La forte mobilisation du 29 janvier a conduit le président de la République à annoncer une légère inflexion sociale à son plan de relance (...).

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les mesures sont trop parcelaires pour modifier le cap économique de la politique gouvernementale. Par ailleurs, le Président a refusé catégoriquement d'augmenter le Smic, de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques et de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires... A cela s'ajoutent l'attitude dogmatique du patronat et son refus d'assumer ses responsabilités. La crise nécessite des réponses d'une toute autre portée. Les effets de la crise économique et financière s'accroissent et accroissent les inquiétudes des salariés. La recrudescence des suppressions d'emploi, d'utilisation du chômage partiel, contribuent à amplifier la récession et pèsent lourd sur le pouvoir d'achat qui se dégrade. Tout ceci conduit les organisations syndicales à poursuivre la mobilisation. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels. Elles confirment la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars 2009 qui donnera lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays sur les bases suivantes :

- défendre l'emploi privé et public,
- lutter contre la précarité et les dérèglements économiques et sociales,
- exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité

Elles expriment leur solidarité et leur soutien aux salariés des DOM et à leurs organisations syndicales et appellent gouvernement et patronat à répondre positivement aux revendications posées.

Jeudi 19 mars à 10 h Manifestation interprofessionnelle

De Grange Blanche à Bellecour

Rendez-vous cortège FSU
place d'Arsonval (Grange Blanche)



Compte rendu CDEN du 24 février

Carte scolaire : on revient de loin... mais il reste du chemin à parcourir !

Après les 11 heures de CTPD, la mise à l'écart de l'IA et surtout une mobilisation massive et continue dans le Rhône, le CDEN de mardi 24/02 a permis de faire évoluer positivement les règles de carte scolaire... par rapport à celles qui nous avaient été présentées en janvier !

Ainsi, comme le demandait la FSU a minima :

- les règles de l'an dernier sont maintenues pour les 2 ans, dans toutes les écoles REP, diff. ou ordinaires (prise en compte des 2 ans à hauteur de 20% des 3 ans de cette année)

- les seuils spécifiques des écoles en difficulté sont maintenus

- respect de l'avis des conseils d'écoles en cas de fusion

- une seule suppression de poste à l'EREADV (au lieu de 2) et création d'une CLIS 3 à l'école Racine (Lyon 6)

Au vu des conditions inhabituelles et rocambolesques de cette carte scolaire qui se termine par un retour aux seuils de l'an dernier, nous demandons à chaque école de vérifier scrupuleusement que leurs effectifs ont bien été pris en compte avec les règles 2007/2008. La FSU a obtenu également qu'une étude de l'évolution des effectifs ait lieu en juin avec ouverture éventuelle en septembre. Pour toute question ou contestation, nous

contacter au plus vite !

Reste que beaucoup de reculs demeurent :

- l'IA n'a pas voulu entendre nos arguments sur la direction d'école. Il récupère ainsi 11 postes à cause de la non-comptabilisation des classes d'adaptation (RASED postes "E") et des CLIN

- 7 postes de "mis à disposition" supprimés

- les RASED : sur les 64 postes concernés, la proposition faite est la suivante :

21 vacants donc "rendus" sans détour au ministère 29 sédentarisés en surnombre sur des écoles difficiles (donc sans charge de classe avec des missions RASED)

14 postes RASED implantés en lieu et place de postes REP prétendus vacants (donc sans charge de classe avec des missions RASED)

L'IA peut ainsi afficher 21 postes RASED supprimés "seulement"... mais c'est oublier un peu vite les 14 postes REP qui disparaissent du même coup par substitution et la mise en difficulté des écoles et des élèves où les Répiens existaient.

Aide personnalisée et menaces (feuille bleue...)

Interrogé par la FSU, l'IA adjoint nous a également informés qu'aucune décision ne serait prise concernant l'aide personnalisée avant l'entrevue demandée par le SNUipp... si tant est (dixit l'IA) que des mesures à l'encontre des collègues soient mises en oeuvre.

Mouvement 2009 : c'est maintenant

Phase principale : saisie des vœux du 27 février au 16 mars (réouverture du serveur pour les seuls entrants dans le département du 1er au 15 avril). La CAPD validant les résultats du mouvement est prévue le 5 mai.

Les collègues restés sans poste devront participer à une phase d'ajustement informatisée. En plus des postes restés ou devenus vacants, ils devront émettre des vœux géographiques.

Pour les PE2, la participation est obligatoire dès la phase principale.

Enfin, comme l'an dernier, les directions d'écoles pourront être demandées par tous, inscrits ou non sur liste d'aptitude.

Sur le site du SNUipp : informations sur le mouvement et les priorités éventuelles, liste des permanences organisées dans chaque secteur par les militants du SNUipp.

EVS et modulation horaire

Le combat du SNUipp et des EVS pour faire redéfinir les règles de modulation horaire continue ! L'IA vient d'envoyer une nouvelle circulaire aux collègues concernant l'emploi des EVS. Dans le chapitre sur les CAE (Contrat d'Accompagnement à l'emploi), il est précisé : "le temps de travail peut être modulé dans la limite de 10 % des 20 heures" (soit de 18 h à 22 h par semaine et pas plus). Il est aussi mentionné : "la modulation doit faire l'objet d'un accord entre les 2 parties et doit être expressément prévue dans le contrat". Les EVS CAE peuvent donc utiliser cette circulaire pour faire revoir leur temps de travail. Aucun CAE ne doit travailler plus de 22 h, aucun CAE ne doit travailler plus de 20 h par semaine sans son accord écrit. En cas de contestation, contacter le SNUipp. Sur le fond, le SNUipp rappelle son refus de la précarité. Les missions exercées par les EVS sont nécessaires aux élèves, aux écoles. Il faut donc créer des emplois pérennes. En incitant les collègues à moduler le temps de travail des EVS, l'IA dégrade leurs conditions de travail déjà difficiles. Cela encourage le turn-over, voire aboutit dans certains secteurs du département à une pénurie des candidatures sur ce type d'emplois. Sur la forme, le SNUipp considère que les textes du Code du Travail ne permettent pas la modulation horaire pour les CAE. C'est pour cela que l'administration multiplie les précautions juridiques pour limiter les recours devant les prud'hommes. Plusieurs collègues se sont rendus à nos arguments. Nous sommes aussi disponibles pour accompagner les EVS qui souhaiteraient rencontrer leur employeur.

Guide AGEEM pour l'école maternelle

En septembre 2008, le guide à l'usage des parents édité par le ministère ne concernait que l'école élémentaire. En réaction, l'AGEEM a publié un guide à l'usage des parents pour l'école maternelle début novembre. Ce mépris de l'école maternelle qui s'est aussi traduit dans les propos du ministre a soulevé l'indignation et a suscité une très forte mobilisation. Sous la pression, le ministre a formulé des excuses et s'est engagé, en décembre, à faire éditer le guide élaboré par l'AGEEM. Toutes les familles des écoles maternelles en seront destinataires.

Dans l'éditorial, le ministre confirme le changement de ton que l'on avait pu constater dans la lettre adressée au SNUipp, par une reconnaissance de la

maternelle comme école à part entière dotée de vrais programmes. Il y précise simplement que c'est "dès l'âge de trois ans" que les enfants y sont massivement scolarisés. Cette déclaration ne cache pas la réalité budgétaire. Cependant, ce guide est un outil intéressant qui remet au centre des missions de l'école maternelle la prise en compte des besoins des enfants et l'importance de l'organisation du temps (dont la sieste).

Le SNUipp demande que succède, au temps des annonces, celui des décisions concernant l'élaboration d'un plan national de formation initiale et continue, maintien des conditions d'accueil des 2 ans, accompagnement des équipes pédagogiques, mise à disposition

page 1

Édito

L'action continue

Manifestation

jeudi 19 mars

page 2

Compte rendu CDEN

Mouvement 2009

EVS et modulation

horaire

Guide AGEEM pour l'école

maternelle

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Anne BOTTEON

Claude BRUSAPORCO

Christian DOMAS

Rosario ELIA

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Emmanuel GUICHARDAZ

Rita JEDYNAK

Fabienne LOREAU

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Jacques NEYRAUD

Mireille PELOUX

Evelyne PERRIN

Laurent SERVONNET

**SNUipp Rhône Infor-
mations**

Bulletin hebdomadaire

d'information

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association

École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0610 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires